Image not found or type unknown

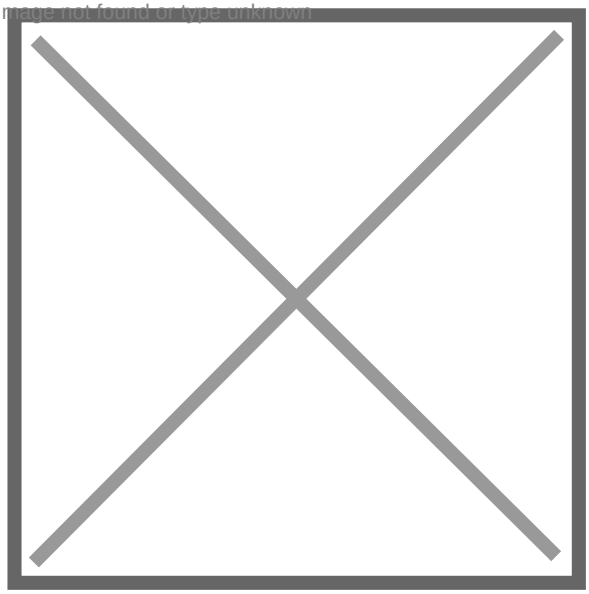

Cumuler dans la meme entreprise cdd et cdi

Par **taupe**, le **26/05/2010** à **13:39**

Bonjour,
Je suis préparatrice en pharmacie en CDI à temps partiel (10h/semaine) dans une officine et mon employeur me propose de remplacer une collègue de travail pendant son congé de maternité.
Peut on cumuler un CDI à temps partiel et un CDD à temps partiel (25h/semaine) ?
Peut il me proposer un autre type de contrat ?

Par **julius**, le **26/05/2010** à **23:30**

Bonsoir,

Je pense que vous faites une erreur de compréhension des paroles de votre employeur.

Il vous propose simplement d'allonger la durée de votre contrat initial de CDI (10h/semaine) en le transformant en CDI (25h/semaine) (certainement par un avenant).

Votre employeur est correcte et respecte la loi , puisqu'il DOIT proposer au temps partiels de son entreprise la possibilité de prendre les heures libres.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés